

# COMMISSION MOUVEMENT DE POPULATION

## RAPPORT

FEVRIER 2025



## 1. Introduction

La Commission Mouvement de Population (CMP) est un mécanisme inter-organisationnel qui a pour but de fournir mensuellement des statistiques précises et d'analyser les tendances des déplacements forcés de populations en RCA. Cette tâche implique l'examen, la compilation et la consolidation des informations recueillies par les CMP locales et les partenaires opérant dans les zones non couvertes par une CMP. Le rapport s'appuie sur des données issues de diverses sources, incluant le CCCM, la DTM, le RRM et le suivi de la protection, ainsi que des rapports de mission relatifs aux mouvements de populations. La CMP effectue d'abord une validation préliminaire des données au niveau national, puis les transmet pour approbation définitive à l'Équipe Humanitaire Pays (EHP).

## 2. Situation des mouvements de population en RCA au 28 février 2025

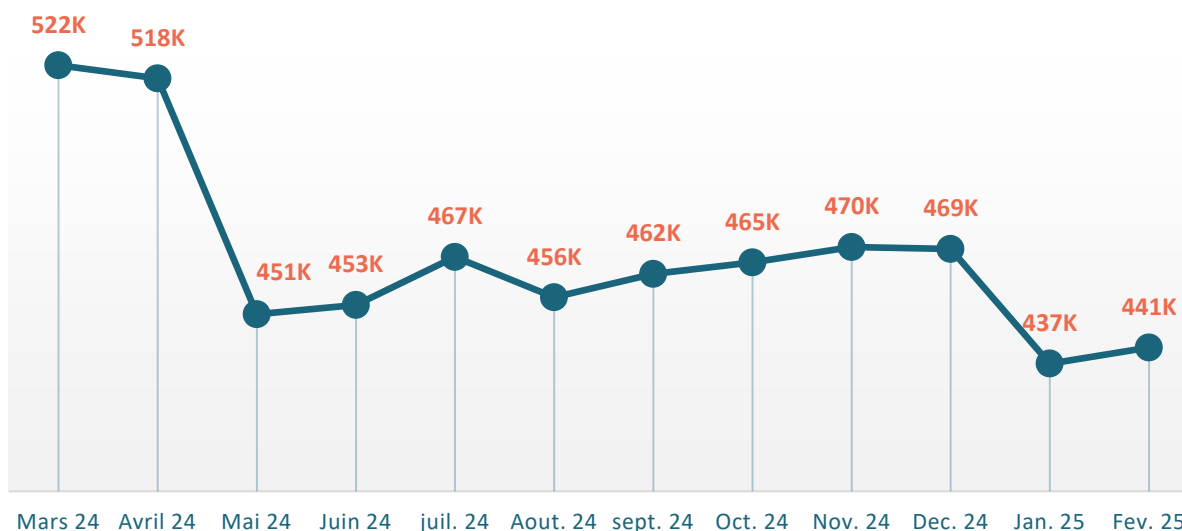
Au 28 février 2025, le nombre total de personnes déplacées internes (PDI) en RCA s'élève à **441 129** individus, répartis comme suit :

- **73 178** dans les sites soit 17% du total ;
- **367 951** en familles d'accueil soit 83% du total.

Ces statistiques indiquent une augmentation de **4 618 PDI**, soit **1%** du volume total des déplacements par rapport au mois de janvier 2025, où le nombre de PDI était estimé à **436 511** personnes.

Cette augmentation est principalement due aux différentes attaques des villages par les groupes armés.

### Tendance de l'effectif des PDI :



### 3. Analyse contextuelle de la dynamique des mouvements de population

#### ▪ Aperçu des nouveaux déplacements de la population par préfecture

Les nouveaux déplacés sont estimés à **9 820** personnes, repartis de la manière suivante par préfecture : Bamingui-Bangoran (1 102), Haut-Mbomou (990), Mambéré (317), Mambéré-Kadéï (64), Ouaka (5 048), Ouham Pendé (2 405) et Ouham-Fafa (574). Les principales causes de ces mouvements de PDI sont :

Les affrontements entre les groupes d'auto-défenses, les groupes armés, les attaques des villages par les groupes armés et l'insécurité dans plusieurs localités.

Le tableau ci-dessous présente les nouveaux déplacements par sous-préfecture :

Préfecture	Sous-préfecture	Sites	Famille d'Accueil	#
Bamingui-Bangoran	Ndélé		990	990
Bamingui-Bangoran	Bamingui		112	112
Haut-Mbomou	Zémio	310		310
Mambéré	Amada-Gaza		219	219
Mambéré	Carnot		98	98
Mambéré-Kadéï	Gamboula		64	64
Ouaka	Ippy		3 213	3 213
Ouaka	Bambari		1 821	1 821
Ouaka	Grimari		14	14
Ouham Pendé	Bossem-télé		2 405	2 405
Ouham-Fafa	Batangafo		574	574
<b>Total</b>		<b>310</b>	<b>9 510</b>	<b>9 820</b>

*Nouveau PDI par sous-préfecture*

#### ▪ Aperçu des mouvements retour des PDI par préfecture

**5 202** PDI ont quitté les sites et/ou les familles d'accueil pour rejoindre leurs localités d'origine.

Les préfectures qui ont connu plus de départ sont les suivantes : Ouaka (4503) et Haute-Kotto (690).

Il s'agit principalement des retours volontaires suscités par l'amélioration du climat sécuritaire dans les zones d'origine et les conditions de vie difficiles dans les sites des PDI.

Le tableau ci-dessous présente les mouvements retour par sous-préfecture :

Préfecture	Sous-préfecture	Sites	Famille d'Accueil	#
Haute-Kotto	Bria	690		690
Haut-Mbomou	Obo	6		6
Ouaka	Bambari		4 353	4 353
Ouaka	Bakala		150	150
Sangha-Mbaéré	Nola		3	3
<b>Total</b>		<b>696</b>	<b>4 506</b>	<b>5 202</b>

*PDI retournées par sous-préfecture*

#### 4. Méthodologie et limites

Les difficultés d'accès à certaines zones de déplacements retardent parfois les processus de mise à jour des données. Concernant les PDI hébergées dans des familles d'accueil, les actualisations sont habituellement effectuées tous les trimestres via les cycles de la Matrice de Suivi des Déplacements (DTM), sauf dans les régions où des alertes ont été signalées, entraînant alors des missions spécifiques d'évaluation rapides.

Préfecture	Janvier 25	Février 2025	Différence
Bamingui-Bangoran	4,095	5,197	↑ 1,102
Bangui	93,205	93,205	0
Basse-Kotto	31,353	31,353	0
Haute-Kotto	23,527	22,837	↓ -690
Haut-Mbomou	16,302	16,606	↑ 304
Kémo	11,530	11,530	0
Lim-pendé	2,803	2,803	0
Lobaye	4,389	4,389	0
Mambéré	2,562	2,879	↑ 317
Mambéré-Kadéï	11,485	11,549	↑ 64
Mbomou	11,060	11,060	0
Nana-Gribizi	16,331	16,331	0
Nana-Mambéré	20,183	20,183	0
Ombella M'Poko	19,005	19,005	0
Ouaka	48,900	49,445	↑ 545
Ouham	32,205	32,205	0
Ouham Pendé	12,506	14,911	↑ 2,405
Ouham-Fafa	58,359	58,933	↑ 574
Sangha-Mbaéré	11,562	11,559	↓ -3
Vakaga	5,149	5,149	0
<b>Total</b>	<b>436,511</b>	<b>441,129</b>	<b>↑ 4,618</b>

Tendance de CMP : Janvier – Février 2025

#### Le Secrétariat de la CMP